

# Questions et réponses au sujet de FIN-20182254 – Les cyberrisques et le système bancaire ouvert

**Question 1 :** La Couronne peut-elle confirmer s'il y a un titulaire ou fournisseur privilégié pour cette occasion?

**Réponse 1 :** Il n'y a pas de titulaire.

**Question 2 :** La Couronne peut-elle préciser la méthode de sélection en fonction de critères techniques ou financiers.

L'annexe D – Méthode de sélection stipule ce qui suit :

Selon la note combinée la plus élevée pour le mérite technique (70 %) et le prix (30 %) et

Les parties comprennent que, pour être admissibles, elles doivent soumettre une proposition qui répond à toutes les exigences obligatoires et qui obtient la note minimale indiquée aux fins des critères cotés. Le contrat sera attribué en fonction du meilleur rapport qualité/prix en tenant compte à la fois du mérite technique des propositions et des évaluations des prix. Pour déterminer la note globale obtenue par une entreprise, une pondération a été établie selon laquelle le mérite technique représentera **60 % de la soumission, et le prix, 40 %**.

**Réponse 2 :** La méthode de sélection est fondée sur la note combinée la plus élevée pour les qualités techniques (70 %) et le prix (30 %).

**Question 3 :** La Couronne peut-elle préciser la façon dont R2 sera cotée. R2 indique qu'elle vaut 10 points, la ventilation dans la description indique 5 points.

**Réponse 3 :** Veuillez consulter la DP ci-jointe mise à jour avec les nouveaux points indiqués dans R2.

**Question 4 :** La Couronne va-t-elle offrir une prolongation d'une semaine sur la clôture de l'appel d'offres pour le 5 mars au 12 mars?

**Réponse 4 :** Oui, la Couronne permettra de prolonger la date de clôture des soumissions au **12 mars 2019**.

**Question 5 :** Serait-il possible d'obtenir une version Word de la DP.

**Réponse 5 :** La version PDF de la DP de cette soumission peut être reconvertie en un document Word.

**Question 6 :** Se reporter à : 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique : 1 copie papier et 1 copie électronique sur clé USB

Section II : Soumission financière : 1 copie papier et 1 copie électronique sur clé USB

Section III : Attestations (1 copie papier)

**Question 6a :** les détails fournis dans la section qui suit le résumé ci-dessus comprennent-ils les instructions pour la section IV – Renseignements supplémentaires. Les soumissionnaires doivent-ils ajouter le contenu demandé dans la section IV – Renseignements supplémentaires dans la section III — Attestations? Veuillez donner des précisions.

**Réponse 6a :** Oui, il faudrait ajouter les attestations dans ces renseignements supplémentaires.

**Question 7 :** Pourriez-vous préciser la durée du contrat pour l'offre ci-dessus? Sur la couverture, il est indiqué - Durée du contrat estimée, du contrat attribué jusqu'au 17 mai 2019, et à la section 7.4.1, la période du contrat correspond à l'attribution du contrat jusqu'au 29 mars 2019.

**Réponse 7 :** La durée estimée du contrat est l'attribution du contrat jusqu'au 17 mai 2019.

**Question 8 a):** L'annexe «D», Évaluation technique c), Qualifications de la ressource, indique: «Le soumissionnaire doit envoyer des demandes de soumissions distinctes pour chaque ressource proposée». **b)** Veuillez préciser la manière dont les fournisseurs doivent répondre s'ils soumettent une réponse incluant le chef d'équipe, comme requis dans les exigences notées (R1), ainsi que d'autres personnes disposant des connaissances et de l'expertise nécessaires pour répondre aux exigences du projet.

**Réponse 8 a)** L'annexe «D», Évaluation technique c), Qualifications de la ressource, indique: «Le soumissionnaire doit envoyer des demandes de soumissions distinctes pour chaque ressource proposée», est le texte standard dans le modèle de demande de proposition.

**Réponse 8 b)** Les soumissionnaires enverront une proposition technique pour cette DP et toute information additionnelle pourra également être ajoutée dans l'offre technique.

**Question 9 :** Le ministère des Finances fournira-t-il au promoteur une reconnaissance dans le rapport publié?

**Question 9 :** L'auteur obtiendra un crédit pour le rapport, mais le ministère des Finances pourra l'utiliser lors de l'examen des politiques.